

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le vingt-huit août, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30 minutes, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : onze

Date de convocation du Conseil municipal : 14 août 2020

Nombre de vote : 11

*PRESENTS* : GONON Florence, VENERA Christophe, PINATEL François, PHILIPPE Francine, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, SAUNIER Jean-Marc, BERARD Guy,

*EXCUSEE* : JOUANNEAU Fanny (pouvoir à GONON Florence)

*Secrétaire de séance* : JOUANNY Michèle

### Délibération n° 2020/43 : Acquisition de la parcelle AB 210

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'acheter la parcelle cadastrée AB 210 située à Serre Pelissier le long de la route d'Emparis. Cette acquisition permettra de créer des places de parking.

La propriétaire a donné son accord en date du 30 juillet 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 10 (dix) voix pour et 1 (une) voix contre :

**DECIDE** d'acquérir la parcelle n° 210 section AB, d'une superficie de 363 m<sup>2</sup>, au prix total de mille huit cent quinze euros,

**DIT** que l'acte authentique sera établi par Maître Laurent MAGNIN, Notaire à Chatillon-sur-Seine (Côte d'Or),

**DIT** que les frais relatifs à cet achat sont à la charge de la Commune,

**MANDATE** Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche et signer tout acte nécessaire à cet effet.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,  
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture :

Date d'affichage :

